



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 16 avril,
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 3 avril 2026

Etaient présents : André MOLINO, Maire, Sylvie LAURENT, Première adjointe

Gérard GUERRERO Louisa HAMMOUCHE, Hocine BEN-SAÏD, Sophie CELTON, Jérémy MARTINEZ, Audrey CERMOLACCE, Hervé VAQUIER-TOLINOS, Adjoint(e)s.
Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Héléne FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Ghislaine COUTELLE, Bruno FAURE, Djelloul OUARET, Ludovic DI MEO, Lionel ORTIZ, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Carole ALBOREO, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Dominique ABDEL KADER, Philippe COSTA, Smahane MEBARKI, Johanna SCIASCIA, Philippe ARNAUD, Marielle RIZZO, Conseiller(e)s municipaux(ales).

Etaient absent(e)s et représenté(e)s : Carole HALGAND par Louisa HAMMOUCHE, Léa LE DEIST par Sylvie LAURENT

Était absent : Corentin BOISSIÉ,

Secrétaire de séance : Maëva CHALLIES-SANCHEZ

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20260416-28-04-2026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/04/2026
Publication : 21/04/2026

Pour l'autorité compétente par délégation



DELIBERATION N°28.04.2026

OBJET : PETITE ENFANCE – Renouvellement de la convention de gestion et de mise à disposition des locaux avec LEO LAGRANGE Méditerranée du Relais Petite Enfance « Planète Bébé » à la Bastide Valfrais, chemin de la Bédoule.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« La Ville de Septèmes-les-Vallons s'est engagée à diversifier les offres et à augmenter les capacités d'accueil en matière de mode de garde de la petite enfance.

La création d'un Relais Petite Enfance (R.P.E.) sur le territoire a permis d'ouvrir un espace d'information, de rencontre et d'échange, de socialisation, de découvertes, de jeux et d'éveil au service des enfants, de leurs parents, des assistantes maternelles et des intervenants de la petite enfance. Il contribue à l'amélioration de la qualité de l'accueil et au développement du nombre de places disponibles.

La gestion du R.P.E. situé à la Bastide Valfrais, Chemin de la Bédoule, dans les locaux jouxtant la Protection Maternelle Infantile, a été confiée à l'association LEO LAGRANGE Méditerranée par délibération n°06.02.2015 du conseil municipal du 19 février 2015, et celle-ci a été reconduite pour une période de 4 ans lors du conseil municipal du 12 décembre 2019 par délibération 07.12.2019, puis reconduite pour un an par délibération n°09.12.2024, lors du conseil municipal du 12 décembre 2024.

Je vous propose de renouveler la convention afin de poursuivre l'action engagée dans le cadre du R.P.E. « Planète Bébé » par suite du renouvellement de l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales et pour la durée de trois ans soit du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2028.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer. »

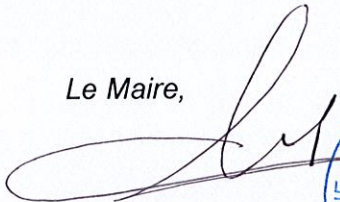
**Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,**

A L'UNANIMITE

DECIDE de confier la gestion du Relais Petite Enfance à l'association Léo LAGRANGE Méditerranée.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention correspondante.

Le Maire,



André MOLINO



Le secrétaire de séance,

